

Zeitschrift: Ski : Jahrbuch des Schweizerischen Ski-Verbandes = Annuaire de l'Association Suisse des Clubs de Ski

Herausgeber: Schweizerischer Ski-Verband

Band: 17 (1922)

Rubrik: Rapport annuel du C.C. de l'A.S.C.S. pour 1921/1922

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Rapport annuel du C. C. de l'A. S. C. S. pour 1921/1922.

Comme celui de l'année dernière, le rapport de cette année sera un aperçu de l'activité du C. C. au 15 juillet plutôt que la revue générale des travaux d'un exercice complet; une note additionnelle aux procès-verbaux de l'Assemblée générale d'octobre et des séances des Commissions réunies. Peu de questions, en été ont déjà trouvé la solution qui leur convient. Des renseignements, pourtant réclamés manquent. Toutes les cotisations ne sont pas payées et il serait difficile d'établir, même approximativement, l'état des membres de l'A. S. C. S., leur nombre assurément sera moins élevé que l'an passé. Des sections jadis prospères ont annoncé des effectifs réduits, en attribuant à la crise économique l'affaiblissement dont elles se plaignent. D'autres clubs sont en transformation. Zug ainsi se propose de devenir section du C. A. S., tout en demeurant affilié à l'Association. Les Avants, Entlebuch, Rorschach ont démissionné; par contre, cinq clubs nouveaux, Flums-Berg, Montana, le Touristen-Klub Sankt Georgen et l'Abstinenter-Touristen-Klub Altmann, l'un et l'autre à St-Gall, la Skisektion des Turnvereins Wollishofen, ont demandé et reçu leur admission.

Moins fréquemment sollicité, et peut-être parce qu'en suite de ses déclarations on escomptait moins un refus de sa part, le C. C. n'a pas été très intimement mêlé à la vie des clubs; il n'a pas eu de nombreuses délégations à envoyer. Il a pris part, néanmoins, à Waldenbourg, aux courses centrales du Groupement des clubs du Nord-Ouest et à l'inauguration de la cabane bâloise auf der Waldweide; à La Chaux-de-Fonds, aux courses du Groupement jurassien; à Zurich, il a assisté à une séance modèle du Nouveau Ski-club; enfin à Davos, au Grand Concours de l'Association.

Courues dans la bourrasque, les 4 et 5 février, mais conduites magistralement par le Ski-club de Davos, nos Courses nationales ont été pour nos coureurs la plus rude épreuve sportive qui jusqu'à ce jour leur ait été officiellement imposée, celle dont les résultats sont en droit de légitimer le mieux leur fierté. Peter Schmidt, de Gstaad, classé premier au fond et second au saut, y gagna brillamment, avec la note 1,393, le titre de Champion suisse de ski pour 1922. La présence de skieurs étrangers, délégués par l'Allemagne et par l'Autriche donne d'une part plus de prix à ce succès personnel et d'autre part une valeur moins relative à des épreuves enfin redevenues internationales. Cependant les lauréats ne furent pas les seuls vainqueurs du concours, les organisateurs de la fête surent aussi triompher, et d'une ancienne alliée devenue subitement l'ennemie, ils surent triompher de la neige qui, lourde, pressée, tomba sans discontinuer, obstruant les pistes, ensevelissant les installations de saut âprement défendues par des équipes qui réussirent à les préserver. Que le Skiclub de Davos et son président, M. le Dr. Leemann, veuillent trouver ici le témoignage de gratitude que l'A. S. C. S. leur présente.

Il est certain que l'institution: Skis gratuits pour la jeunesse, vaut à l'A. S. C. S. une notoriété dont elle peut être satisfaite, il est encore plus certain que l'alimentation et l'emploi de ce fonds est une des grosses préoccupations du C. C. Il s'est souvent demandé si le mode de répartition en usage était le meilleur et s'il ne serait pas préférable de faire des distributions annuelles par cantons ou par secteurs, à tour de rôle. Le marasme des affaires a eu sa répercussion sur le développement de l'œuvre. En dépit d'appels répétés les donateurs ont été moins nombreux. La mévente des skis, et en particulier des skis bon marché S. S. V., a quelque peu énervé les marchands qui précédemment nous soutenaient. Des contestations qui, grâce aux bons offices de M. Björnstad, n'ont pas dégénéré en conflits, des protestations, des réclamations inaccoutumées, et pour des vêtilles, ont fait comprendre au C. C. que les marchands de skis seraient peu disposés à renouveler, la saison prochaine, un contrat devenu pour eux sans profits réels, le jour où la concurrence a livré des skis meilleur marché, que les skis bon marché S. S. V. Le C. C. ne pourra donc plus compter, l'hiver prochain, sur le don de 100 à 150 paires de skis que lui ont jusqu'ici consenti les fabricants et les marchands suisses de skis; il devra passer commande aux commerçants qui lui feront les conditions les plus avantageuses, quitte à mécontenter les autres. Le C. C. espère cependant que cette perte sera récupérée, et que tous les membres de l'A. S. C. S. auront à cœur de ne pas laisser aller à l'eau une entreprise qui ne saurait dégénérer sans compromettre le renom de l'A. S. C. S. Le tableau suivant montre qu'elle a trop fait pour qu'il lui soit aujourd'hui loisible de faire moins.

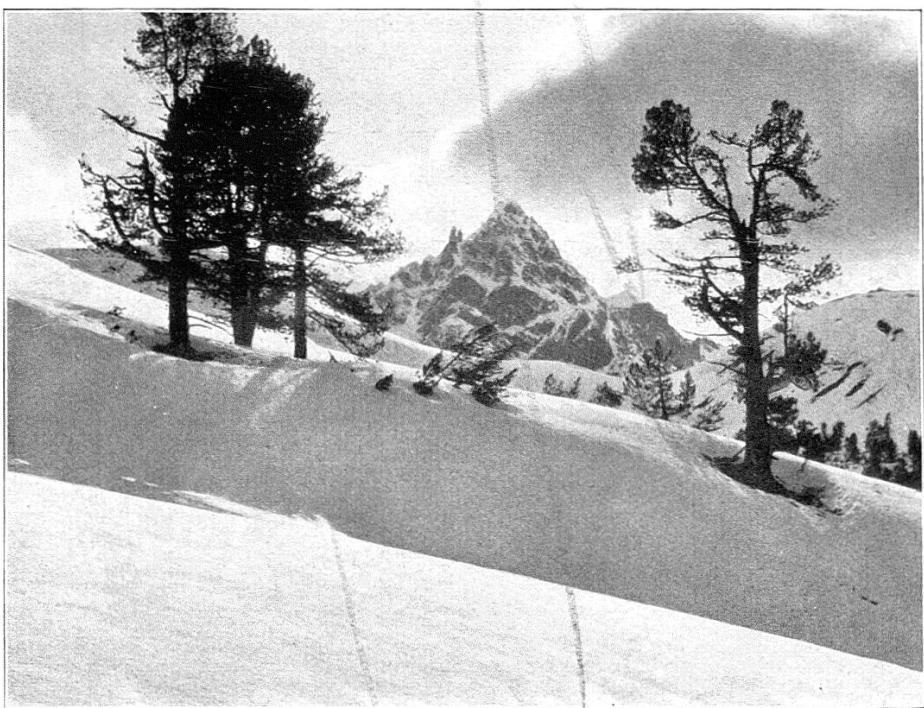
Tableau récapitulatif, par cantons, des dons faits au «Fonds Skis gratuits pour la jeunesse» et des répartitions faites au moyen de ce Fonds.

Cantons	Skis répartis		Dons reçus		Totaux	
	1917—1921	1921—1922	Totaux	1917—1921	1921—1922	
Appenzell	97	25	122	928.50	212.—	1,140.50
Argovie	13	8	21	548.80	101.—	649.80
Bâle	30	8	38	1,169.—	168.60	1,337.60
Berne	303	97	400	2,163.20	699.70	2,862.90
Genève	4	—	4	81.—	95.10	176.50
Glaris	15	—	15	186.—	57.—	244.—
Grisons	173	74	247	2,060.15	770.30	2,830.45
Lucerne	92	11	103	479.50	131.80	611.30
Neuchâtel	14	2	16	684.80	107.50	792.30
St-Gall	123	26	149	1,559.80	217.50	1,777.30
Schaffhouse	—	—	—	93.05	—	93.05
Schwyz	—	—	—	37.—	4.—	41.—
Soleure	5	2	7	167.50	36.50	203.—
Tessin	16	—	16	97.—	5.50	103.50
Thurgovie	14	9	23	198.50	65.—	263.50
Unterwald	3	—	3	11.—	5.—	16.—
Uri	49	22	71	263.50	95.50	359.—
Valais	116	14	130	222.—	63.—	285.—
Vaud	10	6	16	150.50	27.—	177.50
Zug	7	—	7	90.—	20.—	110.—
Zürich	55	1+6 *)	56+6 *)	2,486.—	254.—	2,739.—
	1145	305	1450	13,676.80	3,136.40	16,813.20
						Subventions annuelles de l'A. S. C. S.
						3,194.—
						Dons des fabricants et des marchands, évalué à
						6,670.—
						26,677.20

*) Ces 6 paires ont été données par le Nouveau Ski-club Zurich, le payement en a été prélevé sur la somme destinée par ce club au Fonds Skis gratuits.

Quand bien même, — et à la suite d'une décision prise, à La Chaux-de-Fonds, en opposition au vœu du C. C., confirmée, à Davos, par les Commissions réunies — l'A. S. C. S. ne s'est pas fait représenter au Congrès international de Ski, à Stockholm, le 10 février, elle a tenu à ne point se désintéresser des problèmes internationaux qui se sont posés à elle. Des circonstances fortuites ont, il est vrai, empêché les coureurs suisses de rendre aux coureurs allemands la visite que ceux-ci leur ont faite à Davos. La France et l'Autriche, désireuses l'une et l'autre que les futures courses nationales de pays voisins ne coïncident pas, se sont adressées au C. C. et l'ont prié de leur indiquer à quelle date se courraient les Courses suisses de 1922. Comme cette date, que d'ailleurs il lui fut impossible de connaître, ne devient définitive que lorsqu'elle a été ratifiée par l'Assemblée des délégués, le C. C. n'a pas été en mesure de répondre à la question qui lui était posée, mais il proposera aux Commissions réunies de donner mission au délégué, qui représentera la Suisse au Congrès international de Prague, de conclure avec les nations voisines une convention qui donne à l'une d'elles, tour à tour, le droit de choisir pour ses courses un jour où toute autre course nationale serait interdite. M. Albert Weber, réélu membre de la Commission internationale de ski, acceptera probablement cette mission, comme il a déjà accepté de représenter l'A. S. C. S. au Congrès international des sports d'hiver, convoqué à Paris, les 12 et 13 juin, pour fixer le nombre et la réglementation des épreuves de ski qui se disputeront en 1924, à Chamounix, à l'occasion des Jeux olympiques.

Au cours du précédent exercice les bases d'une entente, entre l'A. S. C. S. et le C. A. S., ont été nettement définies et le domaine d'une collaboration éventuelle a été strictement limité. Pour donner satisfaction à un désir du C. C. du C. A. S., le C. C. de l'A. S. C. S. a réuni et publié les documents qui établissent les rapports légaux que les guides skieurs et les maîtres de ski ont entre eux, et les attributions de chacune de ces professions. Au cours de cet exercice, le C. C. a dû s'occuper des relations que l'A. S. C. S. doit entretenir avec les fédérations sportives du pays. La Fédération suisse des sociétés d'aviron convoquait en effet, le 13 novembre 1921, à Olten, une réunion de toutes les fédérations et leur proposait la défense en commun des intérêts les plus généraux du sport suisse, et la constitution d'une Fédération nationale pour l'éducation physique. Les statuts de cette Fédération furent adoptés le 30 avril à Berne et la Fédération même y fut définitivement fondée. Si l'A. S. C. S. doit, ou ne doit pas se rattacher à cette Fédération nationale pour l'éducation physique, la prochaine Assemblée des délégués le décidera; comme elle décidera si l'A. S. C. S. doit occuper au Comité olympique suisse le siège qui lui est offert. Il va de soi que si elles agissent groupées, les Associations sportives nationales seront à même de présenter leurs revendications, lorsqu'elles auront à présenter, avec des chances de succès plus grandes; et ne serait-ce que pour donner plus de puissance à d'autres fédérations, il vaudrait encore la peine de nous unir à elles. Notre adhésion au Comité olympique suisse dépend de l'accueil que l'A. S. C. S. fera à l'idée d'une olympiade d'hiver; accueil probablement favorable, si la Commission internationale de ski en établit le programme et si les épreuves en sont accessibles aux coureurs de tous les pays.



Föhnstimmung.

H. Frei, Schuls.

En plus de la liste d'arbitres pour le saut qu'il a établie d'accord avec la Commission technique, le C. C. a adressé une nouvelle demande aux compagnies de chemins de fer qui avaient précédemment refusé d'accorder des réductions de taxe aux membres de l'A. S. C. S. Il a fait également des démarches en vue d'obtenir des subventions fédérales en faveur de l'organisation de cours de ski. Peut-être a-t-il, en cela, outrepassé ses droits; il saura du moins sur quel appui l'A. S. C. S. pourra compter si l'Assemblée générale décide de prendre en considération les vœux de plusieurs clubs, et de créer, à l'instar d'autres sociétés qui y sont moins bien préparées, un corps d'instructeurs capables d'enseigner méthodiquement le ski, et dans tous les milieux, qu'ils soient sportifs ou scolaires.

Parvenu au terme de son mandat, le C. C. exprime sa foi inébranlable en l'avenir de notre belle Association; il exprime sa profonde gratitude aux clubs et aux membres des Commissions qui ont soutenu son zèle, sa reconnaissance à M. Allemann, qui fut pour lui non seulement un collaborateur, mais le conseiller, le plus avisé, le plus prudent et le plus fidèle; il souhaite à ses successeurs d'accomplir, avec plus de moyens, une œuvre de plus grande envergure et d'ajouter toujours plus de rayons à l'étoile qui guide l'Association suisse des clubs de ski.

La Chaux-de-Fonds, le 17 juillet 1922.

Au nom du C. C. de l'A. S. C. S.,

Le Président:

W. Hirschy.